

19 route de Monistrol - BP 49

43600 Sainte-Sigolène

04 71 61 04 04

infos@sell43.fr

www.sell43.fr

Monsieur le Président
du Syndicat des Eaux de la Semène
aux
Délégué(e)s du comité syndical

N/Réf. : EC/SES
Dossier suivi par : E. CHEVALIER

Le 30 septembre 2025

Objet: Réunion du Syndicat
PJ : note de synthèse

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Syndicat des Eaux de La Semène (SES) aura lieu le

JEUDI 16 octobre 2025 A 18H30
19 Route de Monistrol à Ste Sigolène

ORDRE DU JOUR :

- Convention d'apurement des dettes et créances du chef de file entre le SES et les autres membres du Syndicat des Eaux Loire Lignon
- Convention de remboursement des frais de fonctionnement 2025 de la Société des Eaux pris en charge par le SES avant que cette société soit opérationnelle.
- Conventions d'édition de la facture Eau et Assainissement comprenant les redevances d'assainissement collectif de la commune de Jonzieux et des Communautés de Communes Loire-Semène, Marches du Velay Rochebaron et Haut Pays du Velay
- Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion en vue de retenir un profil acheteur commun aux membres et de mission d'assistance à l'utilisation de celui-ci.
- Autorisation et la fixation d'un montant maximal d'une rémunération du Président du SES comme Président Directeur Général de la Société des Eaux entre Loire et Lignon
- Contrat de prestation de services avec la Société des Eaux pour l'entretien, suivi et exploitation des installations de production et de distribution d'eau du SES

- Convention d'interconnexion entre le SES et la Saint Didier en Velay
- Location des locaux administratifs à la Société des Eaux
- Locations des biens : véhicules, informatique et mobilier à la Société des Eaux
- Règlement du Service des Eaux
- Admissions en non-valeur et effacements de dettes
- Décisions modificatives
- Point sur l'étude pour l'intégration des communes d'Aurec sur Loire, Saint Didier-en -Velay (dans sa totalité) et la Seauve sur Semène dans le Syndicat des Eaux de la Semène
- Réflexion sur le poste de Direction du SES et de la Présidence de la SPL

Si vous ne pouvez pas participer à cette réunion, vous voudrez bien faire part de la présente convocation à un délégué suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président
Y. BOMPUIS

